

14 septembre 2010

Réponse

Monsieur Marlet,

Un grand merci pour votre attention et votre réponse...

Je peux très bien comprendre que vous défendez l'équipe qui a réalisé le tournage et le montage. Avec un peu de recul, je peux imaginer aisément que vous vous sentez dans votre bon droit et que vous avez fait votre travail honnêtement.

Permettez-moi cependant de vous dire que nous ne faisons pas le même métier et vous ne pouvez ignorer que quand vous entrez dans une école, les règles du jeu ne sont pas les mêmes que celles en vigueur lorsque vous réalisez un micro-trottoir.

Lorsqu'un groupe d'enfants de 12 ans est averti de votre prochain passage, ils s'en font une fête. J'ai été le porteur de ce message auprès du corps professoral, des élèves et d'un certain nombre de parents. Ces élèves ont été ravis, ils ont préparé avec soin des dialogues, étudié et mis au point, avec l'aide de leur professeur, de petites scènes orales... Ils étaient très fiers de vous les présenter. Je vous laisse imaginer leur déception à la vue de ce qui est resté de leur travail et leurs illusions. À un degré moindre de sensibilité, le même problème s'est produit avec nos aînés.

Vous avez sans doute pris la précaution de récolter les autorisations des parents de ces enfants pour vous couvrir à propos des droits à l'image. Mais cette demande a été faite à priori. Je suis certain que si vous osiez faire cette demande après la diffusion de votre émission, vous recevriez une opposition farouche. Je ne peux pas imaginer que vos journalistes ne le savaient pas. Il s'agit donc bien d'une manipulation morale.

Non, vos envies journalistiques ne vous donnent pas tous les droits. En entrant dans une école, dans notre école, vous auriez dû vous soumettre aux mêmes règles de respect que celles que toute l'équipe pédagogique s'efforce d'appliquer pour elle-même et de faire vivre par tous les jeunes qui nous sont confiés. Vos journalistes ne s'en sont pas souciés et c'est bien cela que je regrette le plus.

Bien à vous

Gérard Hittélet
sous-directeur

8 septembre 2010

Réponse de Pierre Marlet

Monsieur le sous-directeur,

Je viens de prendre connaissance de votre mail. Je perçois clairement votre dépit qui, je l'apprends à présent, c'était déjà manifesté lors de la première diffusion. Je n'étais pas à ce moment-là dans l'équipe du magazine.

Précisons tout d'abord que la politique de rediffusion dans notre magazine a été instaurée l'an dernier. Nous ne l'avons pas inaugurée spécialement pour le reportage dont il est question ici. Par ailleurs, j'observe qu'il y a clairement un malentendu à propos de l'intention de l'équipe qui a réalisé le reportage.

En toute sincérité, je n'ai aucunement le sentiment que votre équipe pédagogique est critiquée et le niveau général de vos élèves moqué. Les professeurs expliquent clairement les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'apprentissage du néerlandais. Bien entendu, la matière enregistrée ne correspond évidemment pas à ce qui a été sélectionné dans le reportage final. C'est la loi du genre et je ne pense pas que le mot désinformation convienne à ce propos : les rushes correspondent au carnet de notes du journalisme écrit. Comme dans n'importe quel travail, la phase de collecte d'informations est suivie d'une phase de sélection pour aboutir au projet final. Nul doute que des propos intéressants ont été finalement gommés au montage final. Son objectif était de ne pas occulter les difficultés d'apprentissage du néerlandais chez les francophones. Peut-être avez-vous pu être choqué ça et là par une phrase ou une interview mais le mot de manipulation ne convient vraiment pas pour qualifier le reportage en question.

Je n'étais évidemment pas présent au tournage mais je vous assure en toute sincérité qu'il n'y avait vraiment pas d'intention de nuire en la matière.

Bien à vous,

Pierre Marlet
Questions à la une

7 septembre 2010

Réaction (enregistrée sous le n°34239) suite à la rediffusion de l'émission le 1 septembre 2010
A Bruno Clément

Responsable de l'émission « Question à la Une »
À propos de la rediffusion de l'émission « Sommes-nous capables d'apprendre le néerlandais ? »

Monsieur Clément,

Pitoyable !

Permettez-moi de regretter la rediffusion de cette ancienne émission.

Impliqués directement, mis en cause et ridiculisés par votre reportage, nous avons à l'époque manifesté notre totale désapprobation mais n'avons reçu qu'une réponse laconique et tout aussi réductrice que le contenu de votre production.

Ridiculisés par Annick Capelle, les élèves, les professeurs et moi-même avons été outrés par le découpage soigneux des longues séquences que vous avez tournées pour n'en garder que ce qui argumentait vos idées, à mille lieues de celles annoncées lors de notre rencontre préalable et si peu représentative du vécu quotidien de notre école.

Croyez bien que depuis, votre émission a servi d'exemple pour montrer aux jeunes comment se méfier des journalistes et leurs émissions dites « d'information ».

Pour information, je me permets de vous renvoyer le message que j'ai envoyé à l'époque...

Gérard Hittélet

2 avril 2009

Réponse de Annick Capelle

Cher Monsieur,

Je viens de lire votre message avec beaucoup d'attention. Je suis désolée de voir que le reportage a provoqué un tel émoi au sein de votre école. Permettez-moi de formuler quelques remarques.

Ce que nous avons montré dans le reportage, correspond à ce que nous avons entendu dans les classes, même si la réalité peut apparaître brutale. Que ce soit à Schaerbeek, à Manage, à Namur ou à Arlon. Bien entendu, dans un reportage de 30 min, et sur une problématique aussi complexe, il faut faire des choix, ce qui peut paraître réducteur.

Pour ce qui est du tournage dans votre école, il nous était impossible de donner la parole aux 20 élèves de chaque classe, en 1e et en 6e. Mais dans la classe de 1e, nous montrons trois extraits d'élèves à qui je pose des questions de base : leur réponse est éloquente. Le reste des interviews était du même acabit. En 6e, le reportage montre d'abord un élève qui maîtrise très mal le néerlandais : même si ce n'est pas le cas de tous les élèves, il est quand même vraiment surprenant qu'un élève puisse atteindre la rhéto avec des connaissances aussi élémentaires en néerlandais, ce que nous soulignons. Par ailleurs, nous montrons une autre élève qui, elle s'exprime plus longuement et plus facilement, tout en faisant quelques erreurs, ce qui reflète assez bien le niveau du reste de la classe.

A aucun moment, le reportage ne remet en question le travail des enseignants. Tant Monsieur Verbeeck que Madame De Coninck que Madame Marchal interviennent pour dénoncer/déplore les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur métier. Madame De Coninck, sur l'hétérogénéité des classes, Monsieur Verbeeck, sur la taille des classes et sur le fait que les élèves doivent avant tout parler et tant pis s'ils font des fautes (ce qui est également mon avis: le reportage ne condamne d'ailleurs pas ce point de vue), Madame Marchal, sur le fait que, conformément aux programmes, on donne trop de grammaire dans les classes inférieures.

Pour ce qui est de votre interview et de celle de Madame Vande Put, nous avons malheureusement manqué de place. Dans une version antérieure, mais encore trop longue, vous interveniez tous les deux pour parler de la difficulté de recruter des professeurs de néerlandais, après la séquence tournée à Manage. Mais nous avons dû faire des coupes drastiques par manque de temps.

Idem pour l'interview dans la salle des professeurs. Vous avez pu remarquer que nous sommes allés à de nombreux endroits, tant - je le répète - la problématique est complexe. Nous avons, au total, ramené 27 heures de tournage !! Pour un reportage qui, au final, ne fait que 30 minutes...

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous ne faisons qu'aborder la question des fréquences - une explication que, par ailleurs, nous ne rejetons pas : nous la mentionnons sans pour autant la condamner. Le phonologue que nous avons interviewé reconnaît d'ailleurs lui-même que l'apprentissage d'une langue n'est pas seulement une question d'ondes et de fréquences.

Dans l'ensemble, les réponses apportées par le Ministre Dupont apparaissent comme bien maigres. Vous le soulignez, et c'est exactement ce que nous avons voulu montrer. A aucun moment, nous ne cautionnons ses propos.

Pour ce qui est du petit clin d'œil de la fin, il s'agit vraiment d'un petit clin d'œil que nous voulions sympathique. Même notre administrateur général en a fait les frais. Nous regrettons de vous avoir offensé si tel est le cas.

A aucun moment, nous n'avons eu l'intention de manipuler qui que ce soit. Je vous suis très reconnaissante de nous avoir ouvert les portes de votre établissement, et je regrette que le reportage ait été très mal perçu dans votre école.

Bien à vous,
Annick Capelle

Réaction suite à la première diffusion de Q à la Une

Printemps 2009

A Annick Capelle et tous les membres de l'équipe de la RTBf auxquels nous avons trop généreusement ouvert les portes de notre Institut.

Déception, dépit, manipulation, ...

Des mots que j'entends circuler à la salle des professeurs suite à la diffusion de votre émission du 18 mars dernier...

Nous imaginions rencontrer des journalistes en qui on pouvait faire confiance... Naïfs que nous étions ! Nous avons été cruellement déçus. L'expérience est amère. Nous nous doutions qu'au vu du titre de l'émission, vous alliez manier le sens de l'humour et le vinaigre mais nous ne nous attendions pas à être manipulés de la sorte. C'est bien loin de l'idéal de franchise et de sincérité qui nous habite tous les jours lors de l'exercice de notre métier.

Quelques questions nous restent en travers de la gorge :

- ◆ Pourquoi avoir profité de la naïveté de nos jeunes élèves judicieusement choisis pour leur incompréhension ?
- ◆ Pourquoi avoir délibérément éliminé les interviews montrant les réelles compétences de nos aînés suite à leur travail et à l'investissement des professeurs ?
- ◆ Pourquoi une telle différence entre vos intentions exprimées hors caméra et l'impitoyable censure que vous avez réalisée pour les scènes qui ne répondaient pas à vos thèses ?
- ◆ Curieux que vous ayez réduit à une « *question d'onde et de fréquence* » les propos pourtant scientifiquement établis du phonologue. Oui, les francophones sont un peu myopes aux autres langues. Comment expliquez-vous que les Français sont si ridicules lorsqu'ils tentent de prononcer les noms des coureurs cyclistes flamands ou que nos wallons en immersion ont un accent si pitoyable ?
- ◆ Pourquoi avoir réduit à presque rien les longs propos échangés en salle des professeurs ? Leurs idées étaient-elles aussi pauvres ?
- ◆ Pourquoi ne pas placer le ministre face à ses responsabilités lorsqu'il se défile en disant que « *c'est de la liberté du chef d'établissement de dédoubler les groupes de 24* » ? Bien sûr qu'on peut dédoubler mais alors il faudra accepter que les élèves soient regroupés à 48 pour les cours de français ou de mathématiques. Il suffisait d'y penser. Il reconnaît que la Communauté française a atteint ses limites... Son constat et le vôtre s'arrête là ! Bienheureux sont ceux qui feront partie des 8 % Mixité sociale, on croit rêver !
- ◆ Pourquoi les médias, comme la RTBf, qui pénètrent dans les familles plusieurs heures par jour privilégient-ils l'audimat à la diffusion de films en version originale ? Les Flamands le font bien eux !
- ◆ ...

A titre plus personnel, je me suis senti piégé.

Aucune trace des 45 minutes d'interview de ma directrice ou de moi-même. Il n'est resté que la diffusion des deux phrases pièges. Non, je ne suis pas professeur de langues. Ayez le courage de me laisser m'exprimer sur mes compétences plutôt que de me réduire à un bonus. C'est de la malhonnêteté intellectuelle et de l'abus de pouvoir.

Croyez bien que je regrette sincèrement de vous avoir ouvert généreusement les portes, d'avoir tout fait pour vous faciliter le travail en allant jusqu'à modifier l'horaire et l'occupation des locaux et me précipiter pour obtenir en dernière minute les autorisations parentales nécessaires. A titre professionnel et personnel, je ne me manquerai pas d'attirer l'attention de mes collègues pour leur éviter pareille déconvenue.

Au nom de l'équipe pédagogique des professeurs de néerlandais
Gérard Hittélet, directeur adjoint